



Paris, le 27 mai 2021

Monsieur le Ministre,

Les biologistes médicaux des secteurs privés et publics sont engagés depuis plus d'un an dans cette crise sanitaire auprès de la population et nous avons investi, embauché et réorganisé nos équipes - toujours sur le pied de guerre - pour appliquer scrupuleusement toutes les règles ministérielles.

Nous entendons la nécessité d'améliorer l'efficacité du système de surveillance de la Covid avec la réalisation d'économies, mais cette nécessité n'est pas compatible avec les moyens que nous devons mettre en œuvre compte-tenu du choix politique français d'ouverture massive des tests PCR SARS-CoV-2, notamment pour les voyageurs étrangers.

Il faut que l'effort soit partagé et reste dans des limites raisonnables ; nous ne sommes pas comptables des volumes actuels de ces PCR alors que nous subissons de plein fouet des baisses successives lourdes de la cotation de cet acte.

Après la récente baisse inopinée des tarifs de PCR et les exigences majeures sur les délais de rendu des résultats, la baisse du tarif de la PCR avec bonus de B180 à B125 est un effort que nous ne pouvons pas supporter. Surtout dans le contexte où nous sommes le pays avec la PCR SARS-CoV-2 qui atteint un prix les plus bas d'Europe.

Nous comprenons le choix politique en faveur du tourisme mais ce choix aboutira à une très forte demande, notamment à l'approche des week-ends, avec embolisation de nos laboratoires dans des périodes (congés scolaires et week-end) où nos équipes sont déjà en très forte tension.

Cela va alourdir considérablement nos charges et une baisse trop forte de ce tarif avec bonus va démotiver les équipes et risque d'aboutir à l'augmentation des délais de rendu de résultats.

Nous estimons ainsi qu'une baisse de B40 pour le tarif de référence (B140 à B100) et pour le tarif avec bonus (B180 à B140) est un effort maximal pour nos équipes qui travaillent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 afin de rendre les PCR dans la demi-journée.

Si nous devons utiliser d'autres techniques rapides pour réaliser ces tests dans les services

d'urgence et les aéroports, du fait de l'impossibilité de réaliser les PCR classiques dans des délais aussi courts au laboratoire, cela aura un coût plus important pour la communauté puisque le coût unitaire et le réactif de ces tests PCR rapides sont bien supérieurs à ceux de la PCR classique.

A noter qu'une personne qui réalise un test PCR à l'étranger se fait rembourser 50 euros par la CNAM alors que ce serait 43,17 euros tout compris avec ce nouveau tarif. Quelle cohérence ?

La profession peut poursuivre l'engagement sur tous les volets de la crise dans l'intérêt de la population mais pas dans ces conditions : cette énième baisse va modifier l'offre de dépistage dans notre pays.

Après tous les remerciements reçus de votre part au plus fort de la crise, les biologistes médicaux du terrain ne peuvent plus longtemps subir ces décisions des autorités sanitaires sans réagir.

Dr. Lionel BARRAND – Président Les Biologistes Médicaux – president@lesbiomed.fr

Dr. François BLANCHECOTTE – Président du SDB – 06 08 89 61 02 – president@sdbio.eu

Dr. Claude COHEN – Président du SNMB - syndmedbio@aol.com

Pr. Jean-Paul FEUGEAS – Président du SNMB-CHU – snmbchu@aol.com

Pr. Jean-Gérard GOBERT – Président de la FNSPBHU – jeangerard.gobert@gmail.com

Dr. Jean PHILIPP – Président du SLBC – jphilipp39@gmail.com

Dr. Carole POUPON – Présidente du SNBH – Carole.Poupon@ch-gonesse.fr

Pr. Jean-Luc WAUTIER – Président d'honneur du SNMB-CHU – jlwautier@hotmail.fr